

Compte rendu - Réunion n°52

14 mai 2020 - Visioconférence

Inscrits

Campus LyonTech la Doua

Bâtiment CEI-Insavalor
66 Bd Niels Bohr
69 603 VILLEURBANNE
cedex

Animatrice :

Cécile Malavaud

Tél. +33 (0)4 72 43 61 75

Adrovic	Alicia	SOPREMA
ARLET	Christian	Prolog Ingénierie
Artières	Olivier	Tencate Aquavia
Blanc	Marlene	Valence Romans Agglo
Bourdeau	Paul	Collectivités Conseils
Breil	Pascal	INRAE
Charpentier	Frédéric	Cabinet Charpentier
Cholin	Etienne	Grand Chambéry
Christin	Fabien	Cereg
Cusenier	Philippe	SEPIA Conseils
Dupeyrat	Pierre-Olivier	Le Grand Chalons
Extrat	Coralie	Smagga
Fuss	Madeline	Cc Terres Toulousaines
Guillet	Marie-Pénélope	Thonon Agglomération
Haessig	Nadège	Eurometropole Strasbourg
Herve	Matthieu	Métropole De Lyon
Lacou	Marion	CC Entre Bièvre Et Rhône
Landas	Jacqueline	Grenoble Alpes Métropole
Lareure	Celine	Roannaise De L'eau
Legros	Bruno	Collectivités Conseils
Lesur	Nicolas	Grenoble Alpes Métropole
Lhote	Martine	Grenoble Alpes Métropole
Lievre	Christine	TENCATE
Magnin	Flavie	Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo
Manneau	Gwennaëlle	Loire Forez Agglomération
Marcel	Claire	SAGYRC
Marduel	Benoit	G2C Ingénierie - ALTEREO
Perraudin	Lucie	Veolia Eau Centre Est
Soutrenon	Clément	Communauté De Communes Du Pays De L'Arbresle
Tabary	Marie	DEB
Tauveron	Muriel	ASCOMADE
Trommsdorff	Corinne	Water Cities
Valdelfener	Maurane	Métropole De Lyon
Werety	Caty	Inrae Lyon Grenoble
Wirz	Marc	Realites Environnement

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

Moyens humains, financiers et outils techniques pour mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales	2
Définition de la compétences GEPU et Articulation entre Pluvial - ruissellement - GEMAPI , Elodie Brelot.....	2
Synthèse de l'enquête : Budget et moyens alloués aux techniques alternatives en gestion des eaux pluviales – <i>Nadège Haessig - Eurométropole Strasbourg</i>	3
Intégration de la gestion des eaux pluviales au sein d'un service voirie – Rex, Martine Lhote - Grenoble Alpes Métropole	4
Projet Cheap-Eau	5
Idées émergentes pour donner suite à cette discussion.....	5
Autres idées pour le GT	6
Agenda.....	8

Moyens humains, financiers et outils techniques pour mise en place d'une gestion intégrée des eaux pluviales

Les échanges se sont articulés autour de 3 présentations :

Définition de la compétences GEPU et Articulation entre Pluvial - ruissellement - GEMAPI, Elodie Brelot

Ressources :

[Lien présentation](#)

[Lien outils et supports pédagogiques des GT compétence et pluvial](#)

Messages clés :

La compétence GEPU et ses missions sont transversales et doivent le rester. Cette compétence a été abordée sous 3 axes :

- le périmètre « géographique »
- les missions exercées
- le patrimoine concerné (les ouvrages)

Tout le monde étant concerné, le problème du financement est posé et reste souvent la difficulté majeure. Il est alors important de sensibiliser l'ensemble des acteurs pour que la gestion des eaux pluviales devienne une décision politique portée.

Des tableaux ont été établis et donnent à titre indicatif des répartitions entre les compétences (Voirie, espaces verts, eaux pluvial, Gemapi...) : le périmètre géographique, le patrimoine et les missions de la gestion des eaux pluviales.

Discussion :

- EP est une ressource et a des bénéfices multiples tels que la biodiversité en ville..., ce qu'il est important de rappeler systématiquement
- Le financement et la maîtrise des budgets d'investissement par différents services est un sujet clé ; si, pour le service GEPU, l'accent est mis sur la coordination et l'animation (avec les moyens humains nécessaires), le budget d'investissement du service peut être limité (Grand Chambéry).
- Articulation entre GEMAPI et GEPU à expliciter : en ville la gestion des EP peut passer par des canaux artificiels, qui sont ouvrages GEMAPI mais urbain, ce qui pose la question de la limite entre les 2. Les demandes d'autorisation de déversement dans ces canaux sont aussi des points clés, tout comme la gestion des interfaces tels que les pièges à matériaux... Ces problématiques doivent être discutées en interne pour convenir d'une répartition des tâches et des financements entre les services et avec les collectivités. Il est souligné l'intérêt de les financer quand cela est possible par le biais de la GEMAPI qui a un budget propre. La question d'une enveloppe fléchée sur les EP et son intérêt ont été abordés.

Synthèse de l'enquête : Budget et moyens alloués aux techniques alternatives en gestion des eaux pluviales –Nadège Haessig - Eurométropole Strasbourg

Ressources :

[Lien présentation](#)

[Eléments de coûts, travaux du Graie](#)

Messages clés :

L'enquête a été menée sur 27 collectivités, de taille hétérogènes. Elle portait sur :

- Cadre de mise en œuvre des techniques alternatives
- Type de budget alloué aux techniques alternatives
- Connaissance du montant annuel du budget alloué
- Montant du budget alloué aux techniques alternatives
- Problématiques rencontrées
- Existence d'un ou plusieurs postes dédiés à la thématique GIEP
- Services travaillant sur cette thématique de gestion alternative des eaux pluviales
- Services s'occupant de l'entretien des ouvrages de techniques alternatives
- Connaissance des données de coût d'entretien
- Investissement de la collectivité dans du matériel spécifique pour l'entretien des TA

Des différents retours, il ressort que la prise en compte de la gestion des EP est insuffisante et qu'elle nécessite un portage plus fort et plus partagé entre les acteurs publics et privés.

Discussions :

La transversalité de la gestion des EP devrait être fondamentale et donc prise en compte en amont de tout projet. Mais cela est différent dans la réalité.

Chacun gère ses EP à la parcelle, à l'ouvrage, mais la difficulté est grande si l'animateur EP ne maîtrise pas le budget. La mise en pratique peut alors être délicate voire impossible.

Répartition entre les budgets, différence entre taxe et abattements. Il est difficile d'évaluer les subventions et budgétiser la compétence EP. Certaines collectivités n'ont plus de budget pour mettre en place de nouveaux réseaux donc ne font que de la gestion intégrée.

Programme pluriannuel de financements : donne plus de souplesse avec ligne pluviale à part ou dans chaque catégorie.

Rappel du zonage pluvial comme outil déterminant pour la mise en place d'une gestion intégrée. Ex : aide aux particuliers pour la déconnexion.

Intégration de la gestion des eaux pluviales au sein d'un service voirie – Rex, Martine Lhote - Grenoble Alpes Métropole

Ressources :

[Lien présentation](#)

Messages clés :

Les services de voirie ne s'approprient pas systématiquement la gestion des EP. L'exemple de Grenoble Alpes Métropole nous montre sa mise en œuvre dans un service voirie, qui ne gère pas exclusivement les eaux pluviales, à travers l'exposé des missions et outils dédiés aux EP. Elle est basée sur une forte collaboration entre les services de la Métropole, les communes et les autres EPCI (Département, Région).

Discussion :

L'amortissement des ouvrages n'est pas calculé dans le service voirie, seulement une durée de vie moyenne.

A Grenoble, il y a un avis systématique sur la nécessité de ne pas aggraver le ruissellement dans les nouveaux projets. La régie assainissement donne un avis sur la gestion des eaux pluviales des aménagements, justifié par la protection du système d'assainissement et la nécessité de ne pas aggraver le ruissellement. Il permet d'avoir une prise en compte de la thématique en amont des projets.

Il y a souvent une augmentation des coûts de gestion pour une gestion intégrée des espaces verts. Cependant cette gestion a des gains multiples qui ne sont pas considérés dans le calcul des coûts, ainsi que les coûts évités. Le SCOT Grenoble a mené une enquête auprès de 30 élus qui ont confirmé que finalement même si on paye plus cher, le coût est notamment compensé par l'amélioration de la qualité du cadre de vie ...

La gestion intégrée prend plus de temps au niveau des projets.

A Lyon, la démarche ville perméable a créé une dynamique sur la Métropole, mais la mobilisation dépend des services. La direction de l'Eau a mis en place 2 postes pour garantir le lien avec les autres services, notamment pour l'instruction des permis ; cependant, la direction de l'eau n'est pas encore systématiquement consultée en amont des projets.

A Roanne, il y a un groupe de travail d'élus se réunit 2 à 3 fois par an, sous l'égide du syndicat du cycle de l'eau Roannaise de l'eau : présentation de la stratégie sur le territoire, sur la sensibilisation, sur les aides apportées aux particuliers. Il y a aussi des réunions exceptionnelles lorsque des décisions doivent être prises. Tous les projets ne sont pas présentés sur le territoire. Pour certains, il y a un contact direct avec les communes. Un syndicat mixte a un fonctionnement différent des communautés de communes et autres agglomérations, avec d'autres liens et potentiellement un plus fort engagement des élus.

Le groupe pourrait proposer des solutions formalisées pour le portage politique de la stratégie eaux pluviales sur un territoire (avec tous les partenaires), comment le traduire de manière pérenne ? Quelles commissions ? Quels élus ? Quelles articulations entre tous ?

Projet Cheap-Eau

Ressources :

[Lien présentation](#)

Lien site : http://www.graie.org/othu/progr_cheapeau.htm

Contenu :

Ce projet de recherche vise à concevoir et/ou évaluer des systèmes innovants et économes pour la surveillance/gestion de la quantité et de la qualité des eaux pluviales (EP) en différents points d'un système d'assainissement.

Ces chaînes de métrologiques ou systèmes, allant de l'acquisition in-situ (capteur) au stockage de la donnée chez le gestionnaire.

Une enquête vous sera prochainement communiquées pour permettre d'orienter le projet en fonction des besoins des opérationnels.

Actu

Intervention d'Elodie BreLOT dans un webinaire avec remise à l'ordre du jour l'étude des scénarios et coûts, aux côtés de Rennes Métropole, Adopta et le bureau d'étude XXX

Idées émergentes pour donner suite à cette discussion

1-Le rôle de médiateur du service GEPU

- L'enquête de Strasbourg a mis en évidence un sentiment d'un manque de fondements– coût et budget
- Besoin de maturité des services pour assumer répartition entre différents services et différents budgets
- Pour autant, revenir aux fondamentaux de chacun doit gérer ses eaux pluviales génèrent des problèmes de priorité :
 - chacun gère ses eaux pluviales = chacun sur ses budgets propres, mais ce n'est pas une priorité du service
 - le GEPU n'a pas le budget = n'a pas la main = n'a pas le pouvoir d'imposer = pas de gestion intégrée ! Vraiment ?
 - cette organisation impose donc une forte concertation, sensibilisation et culture commune de l'eau
 - Il est souhaitable : médiateurs ou leaders eaux pluviales "infiltrés" dans les élus et les autres services

3-Définition des compétences et articulations

- Réflexion articulation missions et budgets GEPU – Ruissellement – Gemapi + GEPNU (en zone non urbaine), avec des réseaux, des grilles, ...
- Poursuivre la réflexion sur les listes (périmètres géographiques GEPU GEPNU, patrimoine et missions) établies pour la compétence GEPU (avons surtout réfléchi assainissement ; voirie espaces verts)
- Comment inciter les collectivités à prendre en compte les GEPNU qui peuvent représenter une proportion non négligeable du linéaire (ex : 15% à Chambéry) ?
- ré-ouvrir réflexion et tableau croisé : les ouvrages et les missions et en face les services (et les acteurs) intégrer gemapi ruissellement voirie aménagement espaces verts ...
- Analyse 2019 du groupe compétence : services qui peut prendre ou pas, avec avantages et inconvénients
- Contractualisations interservices et collectivités
- Si on formalise bien, en local il sera possible de valider les tâches et les affectations budgétaires aussi, en miroir.

2-Compétence GEPU transversale : qu'est-ce que cela veut dire en terme de gouvernance ?

- Elu référent ?
- Relations élus communaux et intercommunaux ?
- Agent et/ou service référent,
- Relations avec les autres services
- Commissions et/ou groupes de travail dédié ?
- Comment faire perdurer la dynamique de gestion de projet avec les élus ; comment on poursuit en gouvernance au quotidien ; en général, quand on arrive au bout de l'étude (définition de la compétence par exemple, la mobilisation et les réflexions politiques se perdent.
- Faire un parallèle avec d'autres politiques transversales : DD (oui, mais tout petit, pas d'ouvrages, ...) et GEPU ; plutôt comparer aux voiries : communales, départementales, ... même complexité avec des ouvrages à gérer
- Réfléchir aux 3 niveaux de transversalité : les élus – les directions - les services (et leurs directeurs porteurs)

4-Outils et mutualisation des données

- SIG – c'est compliqué : les surfaces, types d'ouvrages, par grandes familles ; créer la (les) couche eaux pluviales – les champs, typologie – indicateurs - ...
- "réseau en eau courante" drainage de bâtiments eaux de sources, ... gérés comme les autres : curage, raccordement ou autorisation de rejets, débit existant, ...
- en ANC, logiciel dédié car pas besoin de le partager
- partage d'expérience serait très pertinent

Autres idées pour le GT

5-Poursuivre les réflexions et partage sur les répartitions des coûts

- démarche Graie partage entre aménageur – propriétaire – collectivité
- partage entre services (et donc entre commune et interco le cas échéant) /voirie – espace verts – GEPU
- Poursuivre le travail sur les coûts - Grille d'analyse comme outils de comparaison des coûts : Y intégrer les services rendus et partage avec d'autres approches : Caty Wery, mais aussi projet Naiad, qui inclut plus clairement les bénéfices

6-Eau et voirie, Chaussée drainante

- Démêler le vrai du faux : "l'eau peut faire bon ménage avec la voirie !" avec un focus sur les chaussées drainantes.
- Chercher des retours d'expériences sur les chaussées drainantes pour les inclure dans notre observatoire car il y en a sur notre territoire que nous devrions les mettre en valeur
- Spécificité des problématiques de pentes – cloisonnement
- Question neige déverglage – document consensuel – dehua ?

A noter que l'Adopta vient de proposer des Webinaires techniques sur les chaussées poreuses – correspond à un besoin réel, notamment pour les services voirie : sensibilisation en une heure (<https://mailchi.mp/51coa5dc3d02/invitation-3-webinaires-gratuits-de-ladopta?e=13395a116e>)

7-Comment tenir compte des ouvrages privatifs de gestion des eaux pluviales à la parcelle dans le dimensionnement des ouvrages collectifs ? c'est une vraie question, que nous avons évoqué avec le grand Lyon il y a qq années. ==>

- Quel est l'impact de l'infiltration sur les nappes ? qualité des eaux ? recharge ? voire, avec les toitures, perte de recharge ? on a plein de connaissances OTHU qu'il faut que l'on diffuse ! eaux de surface alimentent aussi les nappes
- Au-delà des coûts ou des économies financières, poursuivre l'argumentation sur les services connexes et écosystémiques, notamment eau pluviales – végétation – qualité de l'air ambiant (ou réduction de la pollution de l'air)
- Traduire ces productions 3 scénarios en démêler le vrai du faux pour plus de visibilité en terme de communication.

8-Démêler le vrai du faux : "Les techniques alternatives ça coûte moins cher"

- On parle d'investissement ou de fonctionnement ?
- Qui prend en charge les surcoûts ?
- Quels sont les avantages ou services rendus à valoriser ?
- Avez-vous pris en compte le renouvellement et l'amortissement ?
- Quel coût ou quelle valeur accorder à un système qui sait aussi faire face aux événements extrêmes ?
- Comment réduire les coûts des ouvrages collectifs en fonction des efforts de déconnexion à la parcelle ?
- Combien d'autres bénéfices sont assurés par la gestion intégrée des eaux pluviales ? sont-ils pris en compte dans les coûts ? Ou en tout cas mettre comme limite que ces ouvrages ont de multiples fonctions

9-Démêler le vrai du faux : "Les techniques alternatives ça gère bien les ruissellements, mieux que les réseaux"

- Au fait, c'est quoi un dimensionnement pour une pluie de projet de période de retour 10 ans ?
- Faire la différence entre pluie de dimensionnement et fonctionnement réel
- 80 % des pluies sont des petites pluies – et c'est important de les gérer
- Les solutions à la source soulagent le système collectif ou le dimensionnement du système collectif pourrait tenir compte des efforts à la parcelle

10-Attention à la terminologie générale T.A., le risque zéro n'existe pas

Rappel des travaux en cours ou validés en octobre 2019

Action	Intérêt priorité	Engagement possible	COMMENTAIRE
Fiche sur le coefficient de ruissellement	2	1	Travail engagé – à finaliser
Fiche sur les complexités liées au caractère multi acteurs (conception, réalisation, gestion et entretien)	5	4	Travail amorcé mais difficile à porter
Fiche sur la récupération des eaux pluviales (VRAI/FAUX)	9	7	Idée du jour ; des messages en tête des membres du groupe à mutualiser – rapidement ! Priorité 1
Analyse des enseignements de Novatech et mise en lumière de certaines innovations jugées prometteuses	7	1	Prendre le temps de valoriser le contenu sur la base des synthèses des présidents - ce serait du gâchis de ne pas le faire Priorité 2
Travail méthodologique sur les règles de désimpermabilisation et ECR	0	0	Trop tôt pas assez d'expériences et de retour ; mais suivi et info sur la base des actions en cours (Grenoble, Narbonne, ...)
Observatoire de la désimperméabilisation sur les territoires	6	1	OUI Priorité 3
Contributions à la feuille de route nationale – la décennie des eaux pluviales	1	0	On le fera de toutes façons
Travail sur la fiche de poste des animateurs	0	1	Un projet soufflé par le groupe national

Agenda

Prochaine réunion du groupe de travail :

- 10 septembre (lieu à définir)
- 3 ou 4 novembre : conférence Ville perméable et webinaire France- Québec
- 19 – 20 novembre, [formation « Gestion des eaux pluviales à la source »](#) organisée par l'INSA, Insavalor, La Roannaise de l'Eau, Atelier LD et le Graie.

Pour vous connecter à l'espace réservé du groupe de travail sur le site du Graie :

1/ Création de votre compte sur l'espace réservé

Afin de vous inscrire sur le nouvel espace réservé, il faut vous [créer un compte en ligne](#)

Dans la colonne de droite, sous "Connexion", cliquez sur "Inscription" et complétez les informations demandées pour créer votre compte. Un e-mail automatique vous est ensuite envoyé : cliquez sur le lien pour activer votre compte.

2/ Demande d'adhésion à l'espace réservé du groupe de travail

Pour accéder à l'espace réservé, rdv sur le [site du GRAIE](#)

En haut à droite, cliquez sur "groupes de travail" puis sur l'icône « Pluvial ». Rentrez votre identifiant et mot de passe, puis cliquez sur "Connexion". Une fois connecté, cliquez sur "Adhérer au groupe", et enfin sur "Envoyer la demande".

Votre inscription à l'espace réservé a bien été prise en compte et doit être validée manuellement : vous serez notifié par e-mail dès la validation de votre inscription à l'espace réservé.